

Le carnet de santé numérique

Mon espace santé 4 ans auprès des Réunionnais



Sommaire

- 4. Mon espace santé : l'essentiel du service
- 7. Chiffres clés
- 8. Une montée en puissance des usages des professionnels de santé
- 10. Mon espace santé au service des usagers
- 11. Zoom sur deux fonctionnalités
- 12. Un déploiement réunionnais
- 14. Informations pratiques & contacts presse



Benoît Serio
Directeur général
CGSS Réunion

Quatre ans après son lancement, Mon espace santé s'est imposé comme un pilier de la transformation numérique du système de santé. Conçu pour simplifier le suivi de sa santé et renforcer la coordination entre les acteurs, cet outil public au service de tous accompagne aujourd'hui des millions d'usagers, dont de nombreux Réunionnaises et Réunionnais.

À La Réunion, Mon espace santé répond à des enjeux majeurs : faciliter le partage des informations médicales, améliorer le suivi des patients et soutenir les professionnels de santé dans leurs pratiques quotidiennes. Le dossier médical partagé, la messagerie sécurisée ou encore l'agenda de santé constituent autant de leviers pour une prise en charge plus fluide, plus efficace et plus sécurisée.

Le développement de Mon espace santé sur notre territoire est le fruit d'un engagement collectif. Je souhaite saluer l'implication des professionnels de santé, des établissements, des partenaires institutionnels et de toutes les équipes qui contribuent chaque jour à son déploiement et à son appropriation par les usagers et les professionnels de santé.

Au-delà de l'innovation technologique, Mon espace santé porte une ambition profondément humaine : garantir à chacun un accès simple et sécurisé à ses données de santé, dans le respect de la confidentialité. Ces valeurs prennent tout leur sens à La Réunion, territoire de proximité et de solidarité.

À l'occasion de cet anniversaire, l'Assurance Maladie réaffirme sa volonté de poursuivre le déploiement de Mon espace santé, d'accompagner les usages et d'en faire un outil toujours plus utile au service de la santé des Réunionnaises et des Réunionnais.

Editos



Jean-Jacques Coiplet
Directeur général
ARS La Réunion

Dans un territoire fortement touché par les maladies chroniques, Mon espace santé facilite un suivi plus régulier et plus sécurisé pour les patients comme pour les professionnels.

Pour les Réunionnaises et Réunionnais, Mon espace santé offre un accès unique à leurs documents médicaux et renforce leur capacité à agir pour leur santé. Il réduit les inégalités, notamment dans les zones

éloignées, et soutient la prévention grâce à une meilleure compréhension du suivi médical, particulièrement pour les personnes vivant avec une maladie chronique.

Pour les professionnels de santé, le Dossier Médical Partagé et la Messagerie Sécurisée de Santé permettent des échanges sécurisés et rapides, essentiels pour assurer la continuité des prises en charge et prévenir les complications évitables.

Le déploiement de Mon espace santé à La Réunion repose sur une dynamique partenariale associant l'Assurance Maladie, le GCS TESIS et l'Agence Régionale de Santé, avec l'implication active des acteurs de santé du territoire. Depuis quatre ans, des actions de proximité, telles que les opérations « Grand Kartié » conduites avec les collectivités, soutiennent l'activation et les usages, notamment auprès des publics les plus éloignés. Elles contribuent ainsi à la prévention, au suivi des maladies chroniques et à la réduction des inégalités de santé, en facilitant l'accès des usagers à un espace unique et gratuit d'informations médicales et en soutenant la continuité des soins.

Je souhaite saluer l'engagement des professionnels de santé, des établissements, des partenaires institutionnels et des équipes mobilisées au quotidien pour accompagner les usages auprès de la population réunionnaise.

L'Agence Régionale de Santé de La Réunion poursuivra son engagement aux côtés de ses partenaires, en faveur du numérique en santé en déployant des outils sécurisés et accessibles à tous, au service d'un système de santé plus équitable et mieux armé face aux défis sanitaires de notre territoire.

Mon espace santé : l'essentiel du service

Mon espace santé est un espace numérique personnel et sécurisé, proposé par l'Assurance Maladie et le ministère de la Santé, qui a vocation à devenir le carnet de santé numérique de tous les assurés. Grâce à ce service, chacun peut participer activement au suivi et à la préservation de sa santé.

Le fonctionnement

Comment bénéficier de Mon espace santé ?

Dès la naissance, tout le monde, quel que soit son régime d'assurance maladie peut bénéficier gratuitement de ce nouveau service : les salariés, les travailleurs indépendants, les étudiants, les agriculteurs, etc.

Il suffit pour cela d'activer son espace personnel sur le site monespacesante.fr ou via l'application mobile **Mon espace santé** disponible sur l'App Store et le Google Play store. Il est nécessaire d'avoir une **carte Vitale** pour l'activation.

Lorsque l'assuré a activé son espace, il peut s'y connecter avec ses identifiants Mon espace santé ou via FranceConnect.

L'accès au service est simple et pratique avec l'application mobile, sous réserve d'une connexion internet.

Par exemple, il est facile d'y ajouter un document : il suffit de le prendre en photo avec son téléphone et de l'intégrer à Mon espace santé directement dans l'application.

Comme pour l'accès à monespacesante.fr, chaque activation et chaque connexion à l'application Mon espace santé font l'objet d'un haut niveau de sécurisation.

Le dossier médical

Le dossier médical partagé (DMP) permet à chaque patient de retrouver en un seul endroit, sûr et facile d'accès, toutes ses informations de santé (traitements, résultats d'examen, comptes rendus de radiologie, ordonnances, carnet de vaccination). Il peut y ajouter librement tout document utile à sa prise en charge. Son médecin traitant, et tous les autres professionnels de santé qui le suivent ainsi que les structures sociales et médico-sociales peuvent aussi l'alimenter.

Une messagerie sécurisée

La messagerie sécurisée est un espace privé d'échanges de documents et de messages concernant la santé avec les professionnels de santé, du médico-social et du social. Intégrée à Mon espace santé, cette messagerie permet aux professionnels de santé de contacter le patient et lui envoyer des informations dans le respect du secret médical.

Il est possible de recevoir des courriels concernant Mon espace santé : dans ce cas, l'adresse mail visible derrière le nom de l'émetteur est : ne-pas-repondre@monespacesante.fr.

Qui peut accéder aux données ?

L'utilisateur lui-même

Vous avez la main sur votre santé. Vous pouvez vous connecter, consulter ou ajouter des documents à votre espace. Vous pouvez aussi masquer des documents. Seul votre médecin désigné y aura accès ou alors dans le cadre d'une procédure d'urgence vitale dite « bris de glace » sauf opposition du patient, les professionnels pourront accéder à votre dossier pour vous sauver la vie.

Les professionnels de santé avec l'accord du patient

Les professionnels de santé n'ont pas tous les mêmes accès à Mon espace santé : ils ne sont autorisés à consulter que les documents utiles à leur spécialité et nécessaires à la prise en charge de leur patient.

Concrètement, cela veut dire qu'en fonction de leur métier, un médecin, un infirmier ou un masseur-kinésithérapeute par exemple ne sont pas autorisés à accéder aux mêmes types de documents dans Mon espace santé.

Les professionnels de santé autorisés peuvent :

- accéder aux documents de Mon espace santé en fonction de leur spécialité et conformément à la grille d'autorisation ;

- déposer les documents et informations utiles afin de coordonner la prise en charge de leur patient ;
- supprimer un document dont ils sont l'auteur et, à la demande du patient, masquer un document dont ils sont l'auteur ;
- consulter ou ajouter une vaccination ;
- et enfin consulter la rubrique « Entourage & Volontés ».

Le catalogue des services

Mon espace santé dispose de services de qualité dédiés à la santé, au bien-être, au médico-social et au social. Il peut s'agir par exemple de sites internet et d'applications qui proposent aux utilisateurs la prise de rendez-vous médicaux, les mesures quotidiennes de leur tension ou de leur poids, le suivi de leur maladie chronique, ou encore l'accès à des portails patients d'établissement de santé.

Avec une cinquantaine de services référencés dans des domaines variés, le catalogue de Mon espace santé représente déjà la diversité de l'offre de services numériques utiles pour la santé et le bien-être.

Ces services numériques sont référencés par les pouvoirs publics et peuvent être gratuits ou payants, portés par des acteurs publics comme privés.

Pour être référencés, ils doivent répondre à plus de **150 critères exigeants aussi bien sur la technique, que la sécurité et l'éthique**. Sur le volet juridique, les services sont notamment évalués sur leur respect des règles liées au règlement général sur la protection des données (RGPD) et à la loi « Informatique et libertés ».

Les services de confiance référencés sont déjà visibles pour les assurés qui disposent d'un profil Mon espace santé et **le catalogue continue d'évoluer**.



La sécurité des données au cœur de Mon espace santé

Hébergées en France, les informations conservées dans Mon espace santé bénéficient d'un haut niveau de sécurité.

Le système de sécurisation des données s'appuie sur un ensemble de garanties techniques :

- la conception et l'hébergement en environnement certifié Hébergeurs de données de santé (HDS) ;
- l'accompagnement par l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI) ;
- l'homologation du produit Mon espace santé au Référentiel général de sécurité (RGS).



Des données de santé hébergées en France, protégées par les plus hauts standards de sécurité

Du côté de l'utilisateur également, chaque activation et chaque connexion à Mon espace santé font l'objet d'un haut niveau de sécurisation.

- Pour l'activation, vérification de 3 données d'identification personnelles : code provisoire, numéro de sécurité sociale, numéro de série de la carte Vitale.
- Par la suite pour chaque connexion, saisie d'un code d'accès unique, reçu par mail ou par SMS, en plus de la saisie de l'identifiant et du mot de passe.

Mon espace santé est développé dans le principe de maintenir une relation de soin humaniste entre soignants et soignés en cohérence avec les **principes éthiques de Bienfaisance, Non-Malfaisance, Autonomie, et Justice équité**.

L'utilisateur conserve la totale maîtrise du partage de ses données. Consentement de l'utilisateur et traçabilité sont les maîtres-mots.

Seuls les usagers et les professionnels de santé qui les accompagnent peuvent accéder aux données de santé contenues dans Mon espace santé. Ni l'État, ni l'Assurance Maladie, ni les assurances, mutuelles, employeurs ou acteurs privés n'ont accès à ces données.

Les professionnels de santé doivent disposer du consentement de l'utilisateur pour consulter ses documents et l'ensemble des actions réalisées par une autre personne que le titulaire du profil sont visibles dans l'historique d'activité et sont notifiées par e-mail à l'assuré.

À chaque année ses avancées

2021

Naissance du service.

Créé à partir du Dossier Médical Partagé (DMP).

2022

31 janvier, lancement National de Mon espace santé, et déploiement effectif à La Réunion en juillet.

Le carnet de santé numérique est accessible à tous, avec un dossier médical et une messagerie sécurisée.

Séjour du numérique : déploiement d'un programme national de 2 milliards d'euros sur fonds européens, pour moderniser les logiciels des professionnels de santé et faciliter le partage sécurisé des documents.

Mai : lancement de l'application mobile Mon espace santé.

Novembre : ouverture d'un catalogue intégrant 12 services et applications tiers référencés.

2023

Montée en charge impulsée par la mise à jour des logiciels.

Près de 10 millions d'utilisateurs ont activé Mon espace santé et le flux de documents transmis aux patients par les professionnels de santé est multiplié par 10.

2024

Mon espace santé s'ancre dans le quotidien des Français : 15 millions d'utilisateurs ont activé leur profil, avec plus de 500 000 connexions par semaine, et un document de santé sur deux y est désormais versé par les professionnels..

Lancement de l'agenda santé, qui rassemble examens obligatoires, dépistages et vaccinations, et intègre des rappels personnalisés.

Mon espace santé inclut les éléments du carnet de santé de l'enfant (prévention, examens obligatoires...)

Mise en place d'une **rubrique dédiée à la prévention.**

2025

Les citoyens au cœur du dispositif avec la prévention et les parcours personnalisés.

Les usages progressent côté patients et côté professionnels de santé.

Sur l'année, près de 420 millions de documents ont été déposés dans Mon espace santé (comptes rendus d'examen de biologie et d'imagerie, lettres de liaison, vaccinations effectuées par les pharmaciens...)

Déploiement de la prévention personnalisée et création d'un parcours de suivi de grossesse pour mieux guider et informer les futures mères.

Une étape clé est franchie avec la **1ère application tierce référencée autorisée à alimenter des données de glycémie dans Mon espace santé.**

2026

Mon espace santé devient incontournable dans le partage sécurisé des informations de santé.

46 services référencés dans le catalogue et **lancement de nouvelles fonctionnalités en faveur de la prévention** (maladies chroniques, dépistages des cancers, examens recommandés...)

Délégation de l'accès à Mon espace santé aux aidants afin de suivre la santé des personnes qu'elles accompagnent au quotidien.

Premières étapes de prévention de la perte de l'autonomie avec le programme Icope de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Enrichissement continu du carnet de santé de l'enfant.

Mise à disposition de la carte de groupe sanguin numérique opposable.

Envoi par les professionnels de santé, dans Mon espace santé, du volet de l'arrêt de travail destiné aux assurés pour transmission à l'employeur.

Vague 2 du Séjour du numérique : Déploiement à l'hôpital, en radiologie, en médecine de ville et dans le médico-social, pour permettre aux professionnels de consulter plus facilement et rapidement les documents des patients via leurs logiciels métiers.

Intégration de l'IA : Lancement de travaux pour faciliter la recherche d'informations et générer des synthèses de l'historique médical dans Mon espace santé.

2027

Objectif : faire de Mon espace santé le réflexe pour tous.

Le service vise les 40 millions de citoyens l'ayant activé et utilisé.

Accélération de son rôle dans la coordination des soins et la prévention, avec des fonctionnalités toujours plus personnalisables selon l'âge, le sexe, les facteurs de risque ou la pathologie des utilisateurs.

Intégration des grands enjeux de santé publique actuels comme la santé mentale ou environnementale.

Possibilité d'activer et de se connecter à Mon espace santé avec l'appli carte Vitale.

Chiffres clés dans notre île

Déc. 2025

250 000

Réunionnais ont activé
Mon espace santé

27,5 %

Taux d'activation
19,7 % en déc. 2024

33,6 %

Taux d'activation
national

Volume de documents ajoutés

11,4 Millions

par les professionnels

Répartition des types de documents envoyés dans Mon espace santé par type d'émetteur

Hôpitaux :

- lettre de sortie,
- prescription de produits de santé,
- CR (Comptes Rendus) de passage aux urgences,
- CR opératoire...

Radiologie :

- CR d'imagerie médicale ville et hôpital

1 %

Médico-social

6 %

18 %

20 %

55 %

Laboratoires :

- CR d'examens biologiques ville et hôpital

Médecine de ville :

- prescription de produits de santé,
- CR de consultation ,
- volet de synthèse médicale

77 %

des généralistes alimentent
et consultent le DMP

98 %

comptes créés

1,1 Million

de documents consultés
par les Réunionnais

Une montée en puissance des usages des professionnels de santé

Grâce aux évolutions engagées depuis 2021 dans le cadre du Ségur du numérique en santé, et à l'accompagnement continu des pouvoirs publics, plus de 70 % des professionnels de santé libéraux et 89 établissements de santé* alimentent Mon espace santé, favorisant la bonne prise en charge des patients et la coordination des soins.

* Tous secteurs d'activité hors laboratoires des établissements sanitaires. Source Elastic REG_01 2025.

Toujours plus de documents alimentés par les soignants dans Mon espace santé

La 1^{ère} vague du programme du Ségur du numérique a permis la mise à jour de la quasi-totalité des logiciels métiers des professionnels et établissements de santé avec une prise en charge intégrale de celles-ci par l'État. Cet investissement inédit a déclenché une croissance exponentielle de l'alimentation de Mon espace santé. Ordonnances, résultats de biologie, comptes rendus d'imagerie ou lettres de liaison sont désormais transmis de manière beaucoup plus systématique aux patients.

En 2025, près de 5,8 millions de documents de santé ont été déposés dans Mon espace santé avec plus de 500 000 documents versés mensuellement par les acteurs de santé, confirmant les usages du service.

Un nouveau défi : créer un réflexe de consultation chez les professionnels de santé

L'enjeu est désormais de faciliter la consultation des documents par les professionnels de santé, directement depuis les outils qu'ils utilisent au quotidien, pour plus de fluidité et un accès immédiat aux informations utiles.

En 2025, 62 % des médecins ont alimenté ou consulté Mon espace santé, mais les attentes restent fortes pour rendre la navigation plus ergonomique et intuitive dans leurs logiciels métiers.

C'est l'objectif de la 2^e vague du Ségur du numérique, qui vient compléter les acquis de la première. À la clé : du temps gagné pour les soignants, moins d'examen redondants et une meilleure prise en charge, avec la mise à disposition des bonnes informations au bon moment.

Grâce à cette nouvelle étape, les professionnels pourront :

- accéder plus simplement à l'historique médical de leurs patients enregistré dans Mon espace santé (documents médicaux, carnet de vaccination, etc.) ;
- consulter, télécharger, filtrer et trier plus facilement les documents afin de se concentrer sur les informations pertinentes, sans ressaisie ni navigation supplémentaire
- verser plus facilement les documents clés, comme les comptes rendus des examens obligatoires de l'enfant et les notes de vaccinations, dans Mon espace santé.

Cette évolution s'appuie sur une nouvelle mise à jour des logiciels médicaux, conçus pour intégrer naturellement Mon espace santé dans les pratiques de soin.

Elle concernera dans un premier temps :

- la médecine de ville, via les logiciels de gestion de cabinet ;
- l'imagerie médicale, avec des dispositifs qui vont permettre aux autres professionnels de santé d'accéder aux images directement à la source ;
- les établissements de santé, à travers les dossiers patients informatisés.
- les établissements sociaux et médico-sociaux.

Ces professionnels et établissements de santé pourront commander cette année ces nouvelles mises à jour de logiciel pour un déploiement progressif à partir de 2026 et jusqu'à mi-2028. Il est prévu que les autres professionnels de santé, notamment les sages-femmes et les auxiliaires médicaux, puissent en bénéficier prochainement.

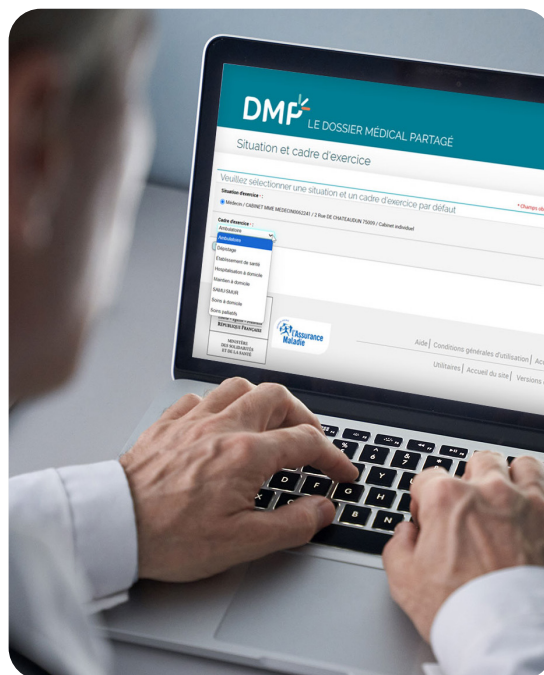
Pour soutenir ce déploiement, les professionnels et établissements de santé seront accompagnés par des acteurs de proximité comme le GCS TESIS et les délégués numérique en santé de l'Assurance Maladie.

Vers une recherche d'informations plus fluide, plus simple

Des travaux sont également engagés par l'Assurance Maladie et la Délégation au numérique en santé, dans une démarche de co-construction avec des médecins utilisateurs, pour améliorer la recherche et la synthèse des informations médicales mises à la disposition des professionnels de santé.

L'objectif est de permettre une lecture plus claire des documents essentiels, en facilitant l'accès aux informations les plus utiles à la prise de décision médicale. Il s'agit d'une attente importante notamment de la part des médecins traitants qui coordonnent le suivi de leurs patients en lien avec les autres professionnels de santé.

Ces réflexions intègrent l'assistance à la lecture et à la synthèse des dossiers par intelligence artificielle, dans un cadre strictement sécurisé.



Des professionnels témoignent



Mickéla Ramaye, déléguée numérique en santé, Saint Denis

« Accompagner les professionnels de santé en facilitant l'usage des outils numériques de l'Assurance Maladie est la mission principale du délégué numérique en santé. Mon activité de terrain auprès des professionnels de l'île permet de les informer et de les sensibiliser sur les services tels que le DMP/Mon espace santé, l'ordonnance numérique et l'appli carte Vitale. Le but ? Que les échanges dans le domaine de la santé soient plus simples, plus rapides, plus efficaces mais également plus sûrs pour que les professionnels puissent améliorer la prise en charge de leurs patients. »

Pélagie Noterdaeme, Infirmière Puéricultrice, Association Claire Joie, Institut pour autistes, La Saline

« C'est un outil qui nous est très utile dans le quotidien notamment pour la coordination des soins. On suit par exemple un enfant de 10 ans, qui suite à une hypertension crânienne a perdu en grande partie la vue. Il est donc pris en charge à la fois par notre SESSAD Autiste, par notre SESSAD Déficience visuelle et par l'hôpital : les différents spécialistes qui le suivent retrouvent donc sur son DMP les différents comptes rendus d'hospitalisation, de radiologie, de biologie... et cela facilite son suivi neuro, ophtalmo, endocrino, pédiatrique !... C'est du gain de temps, d'énergie »



Dr Katia Mougin Damour, Cheffe de service Urgences, CHOR

« Je n'avais aucune information sur un patient qui avait de gros antécédents cardiaques et en consultant son DMP j'ai eu toutes les informations nécessaires à sa prise en charge.[] Je suis praticien hospitalier aux Urgences et dans nos dossiers patients informatiques on a accès aux DMP et c'est une plus-value. Tous les médecins urgentistes de ce service utilisent cette fonctionnalité. Pour y accéder il faut avoir une e-CPS et ça nous permet, surtout la nuit, en permanence de week-end, quand les cabinets sont fermés, d'avoir des informations sur le patient qui n'est pas toujours en mesure de nous les donner, que ce soit sur son traitement ou ses antécédents. »

Mon espace santé au service des usagers

Quatre ans après son lancement, Mon espace santé propose à ses utilisateurs un ensemble complet et varié de fonctionnalités qui facilitent le suivi de leur santé au quotidien.

Vers davantage de prévention et de personnalisation

Mon espace santé ne cesse d'évoluer pour offrir une prévention et un accompagnement adapté à chaque usager.

Cette démarche repose sur une co-construction avec un Comité citoyen, qui a défini dès 2022 des principes de prévention personnalisée, transparente, respectueuse du consentement et fondée sur des sources scientifiques fiables, afin d'en faire un outil durable et centré sur les besoins réels de santé et la confiance des usagers.

L'agenda santé

L'agenda de Mon espace santé permet de suivre les étapes clés du parcours de santé et d'obtenir des rappels automatiques pour planifier ses rendez-vous.

Il est particulièrement utile pour les parents dans le suivi de la santé de leurs enfants, avec des alertes sur les examens obligatoires, les vaccinations et les bilans bucco-dentaires, ainsi que des informations pratiques sur leur importance et leur prise en charge.

Le service envoie aussi des notifications liées aux campagnes de prévention en santé publique (grippe, COVID-19, dépistages des cancers), avec plus de 13 millions de messages diffusés depuis août 2025.

Des conseils adaptés

Pour que chacun puisse être acteur à part entière du suivi de sa santé, Mon espace santé accompagne chacun dans son suivi quotidien en proposant des conseils personnalisés selon l'âge, le sexe et le profil de l'utilisateur. En s'appuyant sur les habitudes de vie renseignées (activité physique, sommeil, alimentation, écrans, tabac, alcool), le service adapte ses recommandations pour aider à mieux comprendre les risques et adopter de bons réflexes.

Une personnalisation plus poussée selon les publics

Certaines étapes clés de la vie nécessitent un suivi plus attentif et Mon espace santé joue un rôle central d'information et d'accompagnement dans ces étapes. Le service propose alors des contenus adaptés selon les profils :

- **pour les femmes enceintes** (suivi de grossesse, rappels mensuels, stockage des comptes rendus d'échographies...)
- **et pour les enfants et leurs parents** via les fonctionnalités spécifique du carnet de santé numérique de l'enfant (conseils aux parents, vaccination, repères de suivi 0-3 ans)

Mieux repérer les situations à risque

À partir de 2026, Mon espace santé intégrera de nouvelles fonctionnalités pour mieux accompagner les personnes exposées à certains risques de santé.

En s'appuyant sur les habitudes de vie et les données médicales renseignées (glycémie, cholestérol, tension), le service pourra rappeler les examens nécessaires, proposer des conseils personnalisés et orienter vers un professionnel si besoin.

L'utilisateur pourra autoriser l'extraction automatique de certaines données depuis ses documents médicaux afin de simplifier l'accès à ces recommandations.

L'objectif est de favoriser la prévention et la détection précoce de maladies chroniques comme le diabète, l'hypertension ou les maladies cardiaques et respiratoires.

Zoom sur 2 fonctionnalités

Dans Mon espace santé, le parcours grossesse et le carnet de santé de l'enfant sont deux fonctionnalités phares, offrant un accompagnement adapté à chaque étape.

Le parcours grossesse dans Mon espace santé

Mon espace santé propose un parcours clair et rassurant pour informer et guider les futures mères pendant et après la grossesse.

Un suivi des étapes clés : l'application aide à ne manquer aucun rendez-vous ou échéance importante grâce à un calendrier interactif et des conseils personnalisés.

Une activation simple : il suffit à la future maman d'«Ajouter une grossesse» dans la rubrique dédiée du profil médical pour accéder aux fonctionnalités et aux documents essentiels.

- **Étape 1 :** tous les rendez-vous importants de la grossesse en un clin d'œil
- **Étape 2 :** suivre sa grossesse avec un accompagnement évolutif mois par mois (aide à la planification des consultations mensuelles obligatoires et échographies de contrôle, rappel des examens à planifier...).
- **Étape 3 :** des conseils pratiques à l'approche de l'accouchement concernant les séances de préparation à l'accouchement ou relatifs aux congés maternité et paternité
- **Étape 4 :** après la naissance, être guidé pour prendre soin de son bébé. Lorsqu'elles ont accouché, les mères peuvent l'indiquer dans Mon espace santé mettant ainsi fin au suivi personnalisé. L'historique de la grossesse est alors conservé dans un dossier dédié qui peut éventuellement être supprimé par l'utilisatrice.

Les parents sont notifiés de l'ouverture automatique sous 6 semaines du profil Mon espace santé de leur enfant, sauf opposition de leur part. Ils sont dès lors invités à l'activer au plus tôt pour bénéficier d'un carnet de santé de l'enfant en version numérique, dès son plus jeune âge, là où il est d'autant plus utile. Chacun des parents peut ensuite suivre la santé de l'enfant depuis son profil Mon espace santé.

Le carnet de santé numérique de l'enfant

Un outil de référence pour accompagner les parents, des premières années jusqu'à l'adolescence.

Mon espace santé est particulièrement utile pour les enfants de 0 à 3 ans car cette période clé dans le développement de l'enfant est jalonnée de nombreuses échéances importantes avec les professionnels de santé. Les parents peuvent ainsi retrouver :

- **un calendrier** regroupant l'ensemble des examens, des vaccinations obligatoires ou recommandées avec des rappels à leur approche pour penser à prendre rendez-vous;
- **un carnet de vaccination** dans lequel renseigner simplement les vaccinations déjà réalisées ou retrouver celles complétées par les professionnels de santé.
- **les courbes de croissance** (taille, poids, périmètre crânien) : enregistrement et visualisation.

Des conseils adaptés à l'âge de l'enfant : Mon espace santé propose aux parents des informations pratiques (alimentation, sommeil, troubles des apprentissages, santé mentale, puberté, contraception), ajustées selon l'âge et les habitudes de vie renseignées.

Des contenus fiables et validés : les recommandations s'appuient sur des sources de référence, comme le carnet de santé, validées par les autorités sanitaires.

Tous les documents de l'enfant réunis au même endroit (ordonnances, vaccinations, comptes rendus d'examens, etc.) majoritairement déposés par les professionnels de santé mais aussi par les parents si nécessaire.

Un déploiement réunionnais

Mon espace santé est déployé à La Réunion grâce à une mobilisation conjointe des institutions, des établissements sanitaires et médico-sociaux, des professionnels de santé et des acteurs de terrain. La synergie Assurance Maladie, ARS et GCS TESIS permet un maillage territorial et des actions de sensibilisation concrètes à destination aussi bien des usagers que des professionnels de santé.

Partenaires et acteurs mobilisés

Au-delà du travail effectué par les équipes de l'Assurance Maladie, de l'ARS et du GCS TESIS, le déploiement de Mon espace santé à La Réunion est rendu possible depuis 4 ans grâce à une mobilisation de nombreux partenaires et d'acteurs engagés pour assurer un accompagnement sur le service en proximité.

Du côté des collectivités, plusieurs Mairies ont répondu présentes pour devenir « Ville ambassadrice Mon espace santé ». Les CCAS et les Maisons France Services sont des structures indispensables pour orienter les usagers qui auraient besoin d'aide pour activer leur profil.

Des cabinets et des officines ont choisi de devenir « Partenaire Mon espace santé » pour sensibiliser leurs patients. De nombreuses structures médico-sociales promeuvent l'utilisation du service pour faciliter les prises en charge complexe des usagers. Les établissements sanitaires ouvrent leurs portes régulièrement pour nos actions de sensibilisation.

Conseillers numériques, professionnels de santé, bénévoles dans des associations, coordinateurs locaux de santé, agents CGSS... ils sont **plus de 170 ambassadeurs volontaires** issus de tous les secteurs de la santé et du social, répartis sur l'ensemble du territoire à participer activement au déploiement de Mon espace santé.

Une communication territorialisée et ciblée

La Réunion a fait le choix d'une communication adaptée aux réalités de l'île, notamment avec l'introduction du créole dans les communications grand public.

Le slogan **Lé fasil aktiv a li** sert depuis 4 ans l'objectif de l'activation du service par les usagers réunionnais, et les visuels d'astronautes proposés par la campagne de communication nationale ont été remplacés par des visuels

péï, avec M. Gayar en 2022 ou plus récemment des visages multiculturels qui reflètent la diversité réunionnaise.

En 2024, La Réunion s'est distinguée en remportant le prix Talents de la e-santé ans la catégorie « Mon espace santé » pour la communication et l'accompagnement 100 % péï proposés aux usagers réunionnais autour du carnet de santé numérique.

En 2025, la communication cible précisément des personnes qui ont un besoin accru d'un bon suivi médical, à savoir : les personnes diabétiques, les personnes âgées et les femmes enceintes. **L'objectif est de promouvoir Mon espace santé à ces usagers qui en ont particulièrement besoin** du fait de parcours de soin pluridisciplinaire et nécessitant de nombreux examens.



De gauche à droite : campagne de communication M. Gayar 2022, et campagne 2025-2026

Les spécificités du territoire

L'état de santé de la population réunionnaise présente des caractéristiques préoccupantes, avec des indicateurs sanitaires plus dégradés qu'en métropole (taux de mortalité et de morbidité).

Près de 180 000 personnes bénéficient d'une reconnaissance d'affection de longue durée (ALD) par l'Assurance maladie,

avec parmi les principales causes :

- **le diabète**, pour plus de 70 000 patients, prévalence, double de celle de métropole
- **les maladies cardio-vasculaires**, 41 900 bénéficiaires ALD
- **les cancers**, 18 200 bénéficiaires ALD
- **l'insuffisance rénale chronique**.

Les principales pathologies chroniques affectant la santé des Réunionnais sont la conséquence de facteurs de risque connus et communs : obésité, sédentarité, hypertension artérielle, addictions au tabac ou à l'alcool. *[Source ARS 2023]*

Face à la complexité du parcours des patients concernés par ces pathologies chroniques, avec un nombre considérable de documents de santé à conserver et de professionnels de santé à consulter tout au long de leur vie, **Mon espace santé constitue un outil particulièrement précieux. Il facilite le stockage sécurisé de leurs données de santé et leur partage simplifié avec l'ensemble de leur équipe soignante, contribuant ainsi à une meilleure coordination des soins.**

L'accompagnement terrain

Le déploiement de Mon espace santé repose sur un accompagnement de terrain, au plus près des professionnels de santé comme des usagers réunionnais, afin de favoriser son appropriation et son utilisation au quotidien.

Pour les acteurs de santé, les équipes de l'Assurance Maladie, de l'ARS et du GCS TESIS sont à pied d'œuvre pour rencontrer un maximum de professionnels et les accompagner face aux usages du DMP : visites en cabinet, sensibilisation des secrétaires médicales, participation aux grands événements santé, organisation de journées dédiées à un secteur, etc.

Cet accompagnement s'illustre notamment avec les **campagnes Gran Kartié** qui consistent en des actions de terrain menées pour former et informer les usagers et professionnels de santé à Mon espace santé, sur un secteur et une période définie. A ce jour 8 campagnes ont été menées.

Du côté des usagers, les équipes se mobilisent, avec l'aide des ambassadeurs, pour aller à la rencontre des patients : tenue de stands en officine, en cabinet de radiologie ou à l'accueil des établissements, participation aux temps forts tels que la Journée mondiale du diabète, le Salon des Séniors, Territoire Santé ou la Semaine de la sécurité des patients, actions de sensibilisation lors d'ateliers numériques à destination des personnes âgées ou en situation de handicap, présence lors des Journées Portes Ouvertes des Maisons France Services, etc.

L'accompagnement se fait aussi auprès des personnes éloignées du numérique avec la conception d'un flyer

en format Facile à Lire et à Comprendre (FALC), visant à sensibiliser les personnes âgées ainsi que celles en situation de handicap.

Par ailleurs, une action de sensibilisation à été menée dans le Cirque de Mafate, pour ne pas oublier un public géographiquement isolé.

Les grands chantiers à venir

Plusieurs chantiers structurants sont engagés afin de renforcer l'usage de Mon espace santé et d'améliorer la qualité du service, au bénéfice des professionnels comme des usagers :

- **Renforcement de l'intégration dans les pratiques professionnelles** : accompagnement des établissements sanitaires et médico-sociaux pour favoriser la consultation et l'alimentation systématique de Mon espace santé (documents de sortie, comptes rendus, données structurées).
- **Amélioration de l'exhaustivité et de la qualité des documents** : objectif de versement plus complet, plus rapide et mieux structuré des documents de santé afin de garantir la continuité des soins.
- **Optimisation de l'ergonomie et de l'accès à l'information** : amélioration des fonctionnalités de recherche, de visualisation et de synthèse médicale pour faciliter l'exploitation des données par les professionnels
- **Développement de parcours usagers dédiés** : déploiement de nouveaux services (parcours grossesse, carnet de santé numérique de l'enfant, etc.) pour accompagner les usagers dans les moments clés de leur parcours de santé.
- **Sensibilisation et accompagnement au changement** : poursuite des actions terrains pour favoriser l'activation et accompagner aux usages (campagnes Gran Kartié, Village Diabète...).

Désormais largement alimenté par les usagers et les professionnels de santé, Mon espace santé amorce un nouveau virage : devenir l'outil central d'une médecine préventive et personnalisée

Informations pratiques & contacts presse

Informations pratiques

« Anniversaire 4 ans Mon espace santé »

18 mars 2026 à la CGSS Réunion

4 Bd Doret, Saint-Denis 97400, La Réunion

Accueil café 9h45

Conférence de presse, 10h-10h20

Intervenants :

- **Dr Florence Lacroix**, Directrice Médicale Régionale de la CGSS Réunion
- **M. Jean-Jacques Coiplet**, Directeur général de l'ARS La Réunion
- **Constance Bravais**, Coordinatrice régionale Mon espace santé, GCS TESIS

Table ronde, 10h20 à 10h40

« Des usages de Mon espace santé »

Intervenants :

- **Dr Benoît Pichard**, Gastro-entérologue, CHU Sud
- **Dr Julie Dutertre**, Médecin généraliste, Les Trois-Bassins
- **Emmanuelle Tergemina**, Directrice de l'association Claire-Joie
- **Linda**, usagère Mon espace santé

Animée par **Constance Bravais**, Coordinatrice régionale Mon espace santé, GCS TESIS

Questions de la presse, 10h40-11h

Contacts presse

CGSS Réunion

David Jourlin – 0692 02 21 86
media@cgss.re

ARS La Réunion

Yasmine Joachim – 0692 57 63 38
yasmine.joachim@ars.sante.fr

GCS TESIS

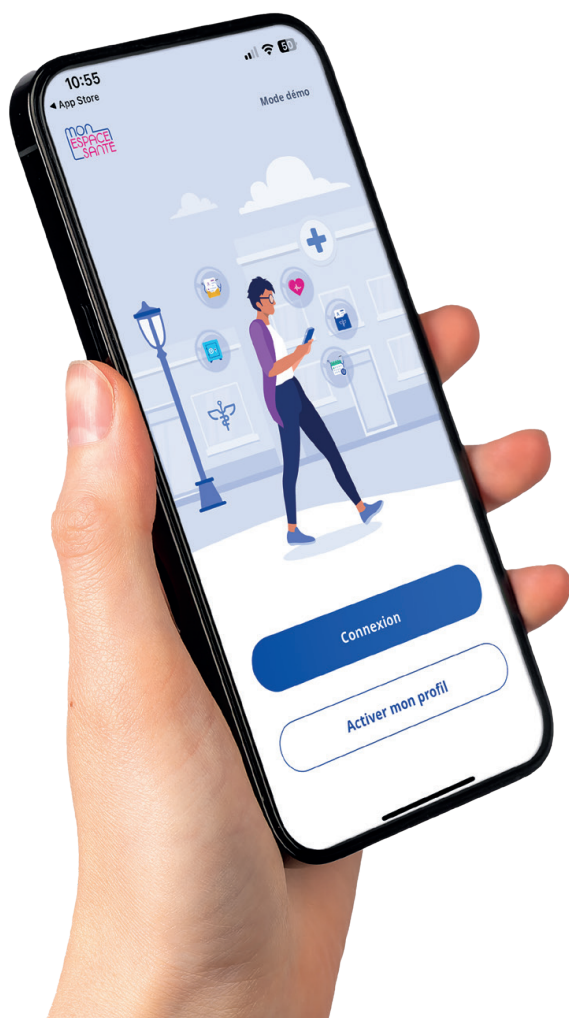
Elsa Cauchy – 06 93 90 18 97
e.cauchy@tesis.re

mon ESPACE SANTÉ

Activez votre compte
dès maintenant !

Lé facil, aktiv a li sur

www.monespacesante.fr



Rendez-vous sur
www.monespacesante.fr



Disponible sur
Google play

Télécharger dans
l'App Store

ou téléchargez l'application
Mon espace santé



Besoin d'aide ?

Rapprochez-vous d'un conseiller numérique ou d'un
conseiller de l'Assurance Maladie près de chez vous.

3422

Service gratuit
+ prix appel

Contactez-nous par téléphone

Avril-octobre : du lundi au vendredi de 10h30 à 19h30
Novembre-mars : du lundi au vendredi de 11h30 à 20h30

